



FORMATION CONTINUE 2021

UNIVERSITE D'AUTOMNE 2021

VISIOCONFERENCE/PRESENTIEL

DROIT DE LA FAMILLE

"LE NOUVEAU DIVORCE :

LE POINT COMPLET SUR LA QUESTION"

Mardi 26 octobre de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

**Jérôme CASEY
Avocat au barreau de Paris
Maître de conférences à l'Université de Bordeaux**

200€ la séance - 150€ / - 2 ans (7 heures de formation validées)

Cette formation est susceptible d'être prise en charge à titre individuel par le Fif PI

En présentiel
EDASOP
35 C bd des Récollets, Toulouse

En visioconférence
Via ZOOM

Objectifs : Être en capacité de faire un point complet sur la réforme du divorce

Pré requis : Être Avocat.

Programme :

I - La réforme de la procédure des divorces contentieux

- Réforme de la procédure des divorces contentieux : les points qui fâchent (date des mesures provisoires, forme des actes, la « date de la date », le régime de l'appel, articulation avec la liquidation du régime matrimonial)
- Revue de jurisprudence sur le divorce 2019/2021 (fond et procédure)

II - Mise à jour en droit patrimonial de la famille

- Focus sur le sort des avantages matrimoniaux et le divorce
- Focus « Logement et CCM » : l'état de la jurisprudence
- Revue de jurisprudence 2019/2021 : Communautés, séparation de biens, participation aux acquêts et indivision.

Questions/réponses.

Moyens pédagogiques :

Remise d'un support pédagogique avant la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Enquête de satisfaction.

Niveau de la formation : 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Pour les apprenants optant pour la formation via zoom : le lien est adressé par l'EDASOP par mail au plus tard la veille de la formation.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap:

Référente handicap

- Mme Stéphanie de BALORRE: s.debalorre@edasop.fr - [05 61 53 58 52](tel:0561535852)